
Adresse de la société populaire de Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire) qui annonce avoir envoyé des dons aux hôpitaux de Lille et Douai, lors de la séance du 30 floréal an II (19 mai 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société populaire de Chalon-sur-Saône (Saône-et-Loire) qui annonce avoir envoyé des dons aux hôpitaux de Lille et Douai, lors de la séance du 30 floréal an II (19 mai 1794). In: Tome XC - Du 14 floréal au 6 prairial An II (3 mai au 25 mai 1794) p. 450;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1972_num_90_1_27115_t1_0450_0000_2

Fichier pdf généré le 30/03/2022

la patrie les hochets que l'orgueil ecclésiastique avait entassés; nous avons adressé à la monnaie de Paris deux caisses d'argenterie du poids de 394 marcs 5 onces 3 gros, provenus de leurs dons. Elles savent avec nous que l'emploi où vous le destinez n'est que pour consolider le bonheur de la France. Les traîtres et les despotes ont pâli, c'est le signal de leur mort et de la liberté des peuples. Restez, Législateurs, à votre poste, et comme vous, sous votre égide, nous continuerons à dessécher les marais fœtides qui infestent la montagne.

Depuis longtemps nous n'avons plus de prêtres, tous ont abdiqué ou se sont retirés de nos contrées. Dans chaque commune les habitants avaient une maison curiale et beaucoup n'avaient point de maison commune. La plupart des municipalités étaient obligées de siéger dans les places publiques, dans des écuries, ou de prendre territoire momentanément chez des particuliers. Aujourd'hui que les fonctions municipales ont acquis beaucoup d'importance, et qu'elles sont toujours en activité, presque toutes les communes du district sollicitent la permission d'occuper les maisons d'intérêts publics. La décence nous fait un devoir de solliciter de votre justice un décret qui concède aux communes les maisons ci-devant curiales pour le lieu de leurs séances.

Les administrateurs du district de Montélimar, département de la Drôme, ce 7 floréal, an deuxième de la République une, indivisible et démocratique. »

GÉNISSIEU, GOURJON, BISCASSAT, VARONNIER, BAIMOIN, LAURANS, BLANCHARD, MURAT, LOUA.

h

La Société populaire de Chalon-sur-Saône (1) annonce qu'elle vient de faire passer aux hôpitaux de Lille et Douai 780 livres de charpie et un tonneau de bandes et compresses; et persuadée, dit-elle, que c'est en faisant exécuter les lois que les républicains concourent à l'anéantissement de nos ennemis, tous ses membres s'empressent de sacrifier leur temps et leur fortune pour son exécution (2).

[Chalon-sur-Saône, s.d.] (3).

« Citoyens représentants,

C'est en suivant vos traces, c'est en exécutant vos sages décrets que les républicains concourent à l'anéantissement de nos ennemis, et à l'affermissement de notre heureuse révolution. Notre Société pénétrée de ces grands principes, s'empressera toujours de sacrifier avec plaisir son temps et sa fortune pour l'intérêt général.

Nous vous annonçons que, prévenus par nos frères des communes de Douai et de Lille que leurs ambulances et hôpitaux manquaient de charpie. Nous avons aussitôt invité nos femmes et nos enfants à travailler à nous en procurer

en moins de dix décades. Nous avons eu l'agrément de pouvoir en faire passer 780 livres net à ces deux communes, ainsi qu'un tonneau de bandes et de compresses.

La Société ne se bornera pas à équiper, et monter 6 chevaliers jacobins, elle ne se bornera pas à envoyer de la charpie aux hôpitaux, mais tous ses membres sont prêts à sacrifier fortune, temps et vie pour le soutien de la République. C'est là le vœu unanime et bien prononcé d'une Société qui a voué une haine éternelle aux tyrans et qui chérit la liberté et l'égalité. »

VISSON (présid.), BOTTEVILLE, MEREL, GAUBERT, CALLIEN.

i

Les officiers municipaux et l'agent national de la commune de Hyères disent que le culte de la Raison est le seul auquel on sacrifie dans cette commune et que l'argenterie et les autres dépouilles de leurs ci-devant églises ont été déposées pour augmenter les richesses de la République (1).

[Hyères, 2 flor. II] (2).

« Citoyen président,

Il ne manquait à la gloire que les travaux immortels de la Convention lui ont acquise qu'un seul triomphe, et elle vient de le remporter. Le fanatisme a disparu de toute l'étendue de la République; on ne sacrifie plus qu'à la Raison; l'argenterie d'un culte absurde et ridicule qui deshonorait l'esprit humain expie ses honteux services au feu du creuset national; nos cloches changées en canons ne sonneront plus que la dernière heure des tyrans. Les ornements sacerdotaux que la superstition et la vanité avaient consacrés à la divinité vont compléter nos dons en augmentant les richesses de la République. Enfin nos prêtres eux-mêmes désormais enfants de la patrie, abjurant leurs antiques erreurs, deviennent les apôtres de la Raison et prêchent le seul évangile qui convienne à des républicains.

« Désormais (a dit l'incorruptible Robespierre) la France va substituer la morale à l'égoïsme, la probité à l'honneur, les principes aux usages, les devoirs aux bienséances, l'empire de la Raison à la tyrannie de la mode, le mépris du vice au mépris du malheur, la fierté à l'insolence, la grandeur d'âme à la vanité, l'amour de la gloire à l'amour de l'argent, la société des bonnes gens à la bonne compagnie, le mérite à l'intrigue, le génie au bel esprit, la vérité à l'éclat, le charme du bonheur aux ennuis de la volupté, la grandeur de l'homme à la petitesse des grands, un peuple magnanime, puissant, heureux, à un peuple aimable, frivole et misérable; en un mot toutes les vertus et tous les miracles de la République à tous les vices et tous les ridicules de la monarchie ». Oui, nous voulons remplir les cœurs de la nature, accomplir les destins de l'humanité,

(1) Saône-et-Loire.

(2) P.V., XXXVII, 299. B⁴, 1^{er} prair. (suppl^t); J. Sablier, n° 1328.

(3) C 302, pl. 1089, p. 25.

(1) P.V., XXXVII, 299. B⁴, 1^{er} prair. (suppl^t); J. Sablier, n° 1328.

(2) C 302, pl. 1089, p. 26.